

# Communiqué de presse du groupe MR au Sénat



Mercredi 12 janvier 2011

## Le MR demande au gouvernement de condamner les persécutions faites aux Chrétiens d'Orient

---

Les évènements sanglants qui viennent de frapper la communauté copte d'Égypte nous imposent de réagir vivement face à ces femmes et ces hommes, sauvagement assassinés à Alexandrie, la nuit du 31 décembre dernier, sur le parvis de l'église de Tous les Saints. Leur crime ? Pratiquer leur religion. Leur crime ? Appartenir à une minorité religieuse qui depuis deux mille ans participe à l'immense richesse culturelle et humaine d'un pays lui-même millénaire.

La tuerie d'Alexandrie n'est malheureusement pas un acte isolé : les Chrétiens de Bagdad ont été victimes d'une dizaine de bombes déposées devant des maisons, la Cathédrale syriaque de Bagdad a été attaquée en novembre, causant la mort de plus de cinquante personnes.

Le Mouvement Réformateur n'accepte pas que l'on puisse impunément prendre des innocents en prière pour cible d'un terrorisme délirant et barbare. Nous condamnons ces crimes avec la plus grande fermeté et nous demandons au Gouvernement belge de condamner ces crimes, tant au niveau national que dans les instances européennes et internationales compétentes.

Au-delà du verbe, nous demandons au Gouvernement d'agir pour organiser l'accueil des blessés dans ces attentats et de permettre à ces hommes et ces femmes directement menacés de quitter leur pays. Nous devons plaider pour que les droits qui sont garantis, chez nous, à toutes les religions, soient réciproquement garantis dans les autres pays. Ces droits sont garantis par le pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966, le droit à la liberté de pensée, le droit à la liberté de conscience, le droit à la liberté de religion.

Nous ne pouvons pas admettre et faciliter ce qui ressemble au Moyen-Orient à un plan d'épuration religieuse. En Irak comme en Égypte, les Chrétiens d'Orient, dont le nombre avoisine les 13 millions, sont chez eux et ils le sont pour la plupart depuis 2000 ans. Ils représentent une minorité religieuse et attendent que leur droit légitime soit respecté et garanti comme cela doit être le cas dans toutes les régions du monde, pour toutes les religions et pour tous les pratiquants. Les Chrétiens d'Orient sont dans tous les pays de cette région des acteurs de stabilité et de réconciliation. Il ne doit pas y avoir de fatalité à leur départ ; ils attendent que la communauté internationale utilise toutes les voies pour garantir leur droit de pouvoir rester chez eux en toute sécurité.

C'est pourquoi, Armand DE DECKER, Dominique TILMANS et François BELLOT ont déposé une proposition de résolution S5-597 qui demande, entre autre, au Gouvernement fédéral de condamner la mort de ces Chrétiens d'Irak et d'Égypte, d'encourager les autorités des pays concernés par l'intolérance religieuse à intégrer dans leur droit interne les textes de droit international qui protègent la liberté de pensée, de conscience et de religion et d'accueillir en Belgique les demandeurs d'asile victimes d'exactions et de menaces graves en raison de leur appartenance religieuse.